

Plus d'autonomie dans l'apprentissage

Page 1 La voie la plus directe vers un objectif ambitieux
Page 2 Des perspectives pour l'enseignement
Page 2 L'Université soutient le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage»
Page 3 «Nous pouvons faire un pied de nez au piège du Concorde»
Page 5 Un regard au-delà des limites cantonales: Zurich
Page 5 Informations

La voie la plus directe vers un objectif ambitieux

La Conférence des directions de gymnase (CDG) soutient le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» car l'apprentissage autonome permet de transmettre un savoir à la fois véritable et individuel.

Les élèves de 12e année s'activent en ce moment autour de leur travail de maturité. La variété des thèmes qui s'offrent à eux est immense, qu'ils soient très personnels, abstraits ou créatifs. Ce travail leur donne l'occasion de s'appropriier un sujet. Ce faisant, ils acquièrent un savoir qui leur appartient; ils poussent ce processus d'acquisition jusqu'à en comprendre vraiment la matière, jusqu'à connaître le pourquoi du comment. Au prix de nombreux efforts mais aussi avec beaucoup d'intérêt, ils explorent un domaine. Le savoir ainsi acquis reste en eux car ils s'en sont emparés: c'est *mon* savoir, *ma* vision du monde.

Créer du savoir à partir d'informations et faire de ce savoir un vrai acquis de culture

Le gymnase doit rester une école en ce sens qu'il transmet un savoir à la fois vé-

ritable et individuel et qu'il offre l'espace nécessaire pour permettre aux élèves d'acquérir et de développer ce savoir. Une école dans laquelle la genèse des choses que l'on apprend et les rapports entre elles deviennent appréhendables et sensés. Une école où l'on s'approprie ces choses par soi-même, où, au-delà des compétences, il est surtout question d'essence. Nous voulons créer du savoir à partir d'informations et faire de ce savoir un vrai acquis de culture. Un objectif ambitieux ! Il existe plusieurs voies pour l'atteindre, des voies que nous parcourons chaque jour, mais l'apprentissage autonome est sans doute la plus directe. Il peut apparaître parfois comme un détour mais les travaux de maturité qui prennent forme actuellement nous prouveront qu'avec l'apprentissage autonome, nous sommes sur la bonne voie.

La CDG est convaincue que le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» constitue un pas supplémentaire vers notre objectif.

Auteur: **Dr. Thomas Multerer**
président de la CDG et recteur du gymnase de Haute-Argovie

Qu'entend-on par apprentissage autonome? Définition de travail

On entend par «apprentissage autonome» une forme d'apprentissage dans laquelle les élèves planifient, gèrent et évaluent eux-mêmes leurs processus d'apprentissage. On parle aussi d'apprentissage autodirigé.¹

Cette définition comme ses implications dans la pratique évolueront constamment au cours du projet et seront largement discutées lors de la journée de réflexion du 23 mars 2011.

¹ Définition de Regula Kyburz-Graber, directrice de l'Institut für Gymnasial- und Berufspädagogik de Zurich.
Bibliographie: www.research-projects.uzh.ch/p11891.htm

Editorial

Ursula Käser, cheffe du projet,
Section des écoles moyennes

«Un gros machin flou», c'est ainsi qu'un enseignant de gymnase biennois a récemment qualifié le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage». Et c'est dans l'idée de changer cette perception et de donner un contour plus précis à ce «machin» que nous avons rédigé ce premier bulletin. Ainsi, trois fois par an, nous vous tiendrons informés des avancées du projet. Dans ce numéro, nous avons donné la parole à un directeur d'école, à des enseignants, à des représentants des hautes écoles et de la Direction de l'instruction publique; des personnes qui accompagnent le projet depuis ses débuts. Ils s'expriment sur les objectifs du projet, mais aussi sur son potentiel et ses risques.

Ce n'est que lorsque les enseignants et les enseignantes auront adopté la notion d'apprentissage autonome et l'auront mise en place à leur manière dans leurs cours que le projet prendra vraiment forme. Il existe aujourd'hui déjà, dans toutes les écoles, des unités d'enseignement qui font la part belle au travail autonome et ce, avec succès. Nous comptons nous appuyer sur ces expériences pour faire avancer le projet. C'est pourquoi, pour les prochains numéros, nous ferons largement appel aux enseignants et aux enseignantes qui nous livreront leurs analyses et leurs idées.

Et mon rôle en tant que cheffe du projet? Dans les semaines et les mois à venir, il s'agira pour moi de vous communiquer avec transparence les objectifs et les contenus du projet, par exemple dans le cadre de séances d'information dans les gymnases. Entre octobre et janvier prochain, Mario Battaglia, chef de la Section des écoles moyennes, et moi-même offrons aux directions d'école et aux collègues d'enseignants de les informer sur les objectifs du projet et de répondre à leurs questions. Je me réjouis de poursuivre avec vous le dialogue constructif entamé à l'occasion de la conférence sur les écoles moyennes et de la Journée du gymnase.

PS: Vous pouvez m'adresser vos questions et vos remarques à ursula.kaeser@erz.be.ch



Des perspectives pour l'enseignement

Le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» découle directement du premier rapport sur les écoles moyennes. Les formes d'apprentissage autonome actuellement en place dans les gymnases seront renforcées et développées dans le cadre d'un échange réciproque.

Avec le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage», nous expérimentons une nouveauté: pour la première fois, la Direction de l'instruction publique et tous les gymnases du canton se consacrent ensemble à un projet de développement de l'enseignement. Mais dans quel contexte ce projet s'inscrit-il?

Sur la base des conclusions du rapport sur les écoles moyennes et des discussions qui ont eu lieu lors de la Journée du gymnase, le Directeur de l'instruction publique a décidé de renforcer l'apprentissage autonome dans les écoles. Ces derniers mois, les directions de gymnase et la Section des écoles moyennes ont défini ensemble la démarche à adopter.

Objectifs et lignes directrices

Quelles sont les implications du projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» pour l'enseignement dans les gymnases? La Direction de l'instruction publique entend-elle prescrire aux enseignants et aux enseignantes une forme unique d'enseignement? Le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» constitue-t-il même une mesure d'économie? Pour ces deux dernières questions, la réponse est non. Pour le reste, voici les lignes directrices sur lesquelles se fonde le projet:

- **Une organisation sur-mesure:** aucune organisation centrale de projet



n'est imposée aux gymnases. Les écoles sont libres d'adopter un mode de travail adapté à leur culture. La direction d'école et les responsables du projet sont chargés d'intégrer le projet aux pratiques déjà existantes dans l'école (p. ex. dans le domaine des techniques de travail et d'apprentissage).

- **Un lien prononcé avec la pratique:** de nombreux enseignants et enseignantes font déjà l'expérience de l'apprentissage autonome. Le projet donne l'occasion de clarifier davantage les limites et les possibilités de cette forme d'enseignement, de discuter avec des collègues des divers projets et de les rendre accessibles à d'autres. L'apprentissage autonome peut ainsi être renforcé tout en demeurant une forme d'enseignement parmi les autres.
- **Un suivi scientifique:** l'Institut de pédagogie de l'Université de Berne a pour mission d'établir les bases scientifiques du projet. Il effectue d'abord un relevé de l'état actuel de

la recherche dans ce domaine et en déduit ensuite des applications pratiques. Les résultats de son travail seront présentés et discutés au cours de la journée de réflexion de la PHBern qui aura lieu le 23 mars prochain.

- **Des références communes:** le groupe de projet élabore des références communes autour de l'apprentissage autonome. Cette forme d'organisation doit stimuler l'échange d'informations entre les parties impliquées. Elle constitue une base pour définir une offre de formation continue ciblée.
- **Des unités d'enseignement pilotes:** les enseignants et enseignantes intéressés conçoivent des unités d'enseignement centrées sur l'autonomie des élèves et leur réflexion sur l'apprentissage et le travail. Ces enseignants et enseignantes sont dédommagés pour cet investissement supplémentaire qui ne doit pas être sous-estimé.
- **Des exemples de bonnes pratiques:** les unités d'enseignement développées au cours du projet seront mises à disposition des écoles sur une plateforme Internet. Les enseignants et enseignantes pourront s'en inspirer et reprendre ces unités d'enseignement dans le cadre de leurs cours telles quelles ou en les adaptant.

Je suis convaincu que le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage», tel qu'il est conçu, ouvrira de nouvelles perspectives aux membres du corps enseignant ainsi qu'aux écoles.

Auteur: **Dr. Mario Battaglia**
chef de la Section des écoles moyennes

L'Université soutient le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage»

De nombreux étudiants et étudiantes de premier semestre éprouvent des difficultés à organiser leur travail et à gérer leur temps. Le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» renforce ces compétences et facilite ainsi la transition vers le tertiaire.

Mardi, 15 h, Uni S, Amphithéâtre 003. 200 étudiants en premier semestre d'économie d'entreprise assistent au cours d'introduction à la microéconomie. La masse d'informations est dense, le rythme élevé. Cliquetements de claviers, bruissements de feuilles. Et après le cours, que se passe-t-il? Que font les étudiants de toutes ces informations sur

la microéconomie, de toutes ces notes? Dans deux mois, l'examen écrit. Quatre heures à plancher.

«Depuis la réforme de Bologne, de toute façon, il n'y a plus qu'à tout apprendre par cœur» – voilà une remarque que l'on entend souvent. Cette vision des choses est toutefois réductrice. Ce que la réforme de Bologne a changé avant tout,

c'est la subdivision des études, avec d'une part, le bachelor qui pose les bases et, d'autre part, le master, qui permet une spécialisation et un approfondissement. Cette structuration plus poussée induit, dans la plupart des disciplines, une augmentation de la fréquence des examens. Mais est-il réellement simplement question de tout apprendre par cœur?

Elaborer un plan de travail et mettre au point une stratégie

Retour à l'amphithéâtre 003. Il est 16 h, c'est la fin du cours, le troisième de jour-là. Les notes s'entassent dans le sac à dos. Heureusement, le compte-rendu du cours est aussi disponible sur Internet, au cas où ces notes ne devaient pas s'avérer si utiles que ça. L'examen n'est pas pour autant dans la poche. La tâche qui attend maintenant les étudiants est complexe. Pour être prêts à temps pour l'examen, il leur faut élaborer un plan de travail (quel jour j'apprends quel chapitre) et mettre au point une stratégie (quelle méthode j'utilise pour l'apprendre): mémoriser, s'interroger soi-même, chercher des exemples d'application ou encore assister au répertoire avec les autres étudiants? Cela aussi demande de l'organisation. Et ce n'est pas tout: pour avoir



toutes les connaissances en tête au moment de l'examen, il faut savoir gérer son temps, réussir à se motiver pour travailler même les mauvais jours et composer avec les retards accumulés.

S'organiser et gérer son temps: des compétences à exercer

En tant que professeurs, nous sommes régulièrement amenés à constater que ce sont justement ces capacités qui font parfois défaut aux nouveaux étudiants. En renforçant l'apprentissage autonome, les gymnases donneront à leurs élèves la

possibilité d'exercer leurs compétences en matière d'organisation du travail et de gestion du temps et de prendre du recul. C'est pourquoi les universités et les hautes écoles soutiennent le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» mis en place dans les gymnases bernois et sont prêtes à mettre à profit leur expérience dans le cadre de ce projet.

Auteur: **Prof. Dr. Gunter Stephan**
vice-recteur des enseignements et professeur
de microéconomie à l'Université de Berne

«Nous pouvons faire un pied de nez au piège du Concorde»

Niklaus Streit* et Michael Häberli*, tous deux enseignants de gymnase, croient à la réussite du projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» – pour autant que le savoir déjà présent soit exploité, que les enseignants soient impliqués à une juste mesure dans le projet et qu'ils soient dédommagés pour le travail supplémentaire qu'ils réalisent.

Pourquoi est-il important que les élèves fassent davantage preuve d'autonomie dans leur travail?

N.S.: Les élèves qui disposeront d'une plus grande autonomie auront plus de facilités dans les études mais seront aussi mieux armés et pour, comme le dit si bien le RRM, «assumer des responsabilités dans la société».

M.H.: Savoir planifier soi-même son travail et le réaliser dans un temps donné fait partie des compétences essentielles

pour entreprendre des études. C'est pourquoi j'essaie de développer cet aspect dans mes cours: ainsi je laisse mes élèves concevoir leurs supports d'apprentissage et s'instruire entre eux. Je les fais aussi travailler à partir de plans de progression. Avec seulement deux à trois heures de cours par semaine dans ma discipline, ce type de projet n'est toutefois pas simple à mettre en place.

Le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage», n'est-ce pas simplement faire du neuf avec du vieux?



Niklaus Streit



Michael Häberli

M.H.: Tout ce qui est vieux n'est pas nécessairement mauvais ...

N.S.: C'est vrai, les élèves travaillent déjà seuls aujourd'hui. Pourtant, je constate souvent un fossé entre les petites unités d'enseignement réparties sur une ou deux leçons et l'aboutissement que représente le travail de maturité. Je pense que le projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» va permettre de jeter des ponts entre ces deux extrêmes et d'amener progressivement les élèves à entreprendre seuls des travaux de plus en plus importants.

Que faut-il pour que la notion d'autonomie dans l'apprentissage se développe dans les écoles?

M.H.: Je suis certain que cette notion est déjà présente dans de nombreux établissements et collèges de discipline. Il serait utile, dans un premier temps, de voir dans chaque école, dans quelles disciplines les enseignants et enseignantes encouragent déjà l'apprentissage



ge autonome, ce qu'ils font et comment ils le font, et d'envisager la manière avec laquelle tous ces travaux peuvent être reliés et étendus. Ce n'est que dans un second temps qu'il faudrait mettre en place de nouvelles choses. Le projet bénéficierait ainsi d'une meilleure acceptation auprès du corps enseignant. Il faudrait aussi que les compétences, les exigences et les dédommagements proposés aux enseignants soient clairement établis dès le départ. Enfin, le travail de maturité doit être renforcé en tant que couronnement de l'apprentissage autonome.

N.S.: Les écoles doivent avoir la possibilité de développer leurs propres projets. Cela permet de rassembler les personnes qui ont de bonnes idées et souhaitent les concrétiser sur place. Pour la réussite du projet, il est essentiel que ce

travail supplémentaire réalisé au sein des collèges de discipline soit rémunéré. Les expériences menées dans le canton de Zurich montrent que l'apprentissage autonome, lorsqu'il est pris au sérieux, coûte plus cher à mettre en place que l'enseignement ordinaire.

Ces derniers temps, plusieurs polémiques ont éclaté au sujet de réformes dans le domaine de la formation menées à terme alors qu'elles auraient dû être remises en question dès le départ. Comment peut-on être sûrs de ne pas retomber à nouveau dans le «piège du Concorde»?

M.H.: Les responsables de la formation ont dû apprendre de leurs erreurs. Dans le cas présent, il y a suffisamment de connaissances spécialisées à tous les niveaux pour mener le projet à bien. Si les

membres du corps enseignant et l'équipe scientifique parviennent à travailler main dans la main de façon professionnelle, je suis certain que nous pouvons faire un pied de nez au «piège du Concorde». Il est important d'aménager un cadre propice à la réussite car sans une préparation de fond, sans une bonne dose de patience, sans temps et sans argent, il n'y a rien de bon à attendre d'un quelconque projet.

N.S.: Le mandat du projet «Plus d'autonomie dans l'apprentissage» me fait bonne impression. Les délais prévus pour chaque étape me semblent suffisants, les parties prenantes sont fortement liées. C'est pourquoi je suis optimiste quant à la réussite du projet. Si les résultats attendus n'étaient pas au rendez-vous, nous aurions toujours la possibilité de ne pas reconduire ce projet à compter de l'année scolaire 2016-2017. Ce serait quasiment notre dernière issue de secours.

«Piège du Concorde»

L'expression «piège du Concorde» fait référence à un phénomène mis en évidence par László Mérő, un théoricien du jeu hongrois: plus les ressources déjà engagées dans une entreprise sont importantes (énergie, temps, argent), moins on est prêt à l'abandonner. C'est que l'on a pu constater avec le Concorde: même si, assez tôt, il est apparu clairement à tous que le projet du supersonique serait un désastre financier, son développement a été poursuivi. Trop d'argent avait déjà été investi dans ce projet et trop d'attentes en termes de prestige y avaient été placées pour que l'on se résolve à l'abandonner.

Plus récemment, c'est le pédagogue Roland Reichenbach qui a repris cette expression dans sa critique des réformes menées dans le domaine de la politique de la formation. Vous pouvez lire notamment l'article «In der Falle. Wie die Schule von Reformwahn und Bildungsbürokratie erdrückt wird» paru dans le Magazine des Tagesanzeigers, le 15 mai 2010 (en allemand).

* **Niklaus Streit** enseigne la chimie au gymnase de Hofwil et représente LEBE à la Commission gymnase-haute école.

** **Dr. Michael Häberli** enseigne la biologie au gymnase de Neufeld et représente GymBern à la Commission gymnase-haute école.

Autrice: **Ursula Käser**
cheffe du projet, Section des écoles moyennes

Un regard au-delà des limites cantonales: Zurich

Depuis l'année scolaire 2008-2009, le canton de Zurich rassemble, dans le cadre d'un projet cantonal, des expériences en lien avec la promotion de l'apprentissage autonome. Le projet zurichois et le projet bernois présentent quelques similitudes. Toutefois, les conditions dans lesquelles ils se déroulent diffèrent considérablement en raison des particularités que présentent les structures scolaires des deux cantons. L'échange d'informations et la collaboration entre les directions de projet sont bénéfiques de part et d'autre.

Nous vous recommandons de consulter le site Internet relatif au projet zurichois qui propose de nombreux documents et donne un aperçu d'autres projets menés dans le canton de Zurich: www.mba.zh.ch/sol (en allemand)

Impressum

Bulletin du projet
Plus d'autonomie dans l'apprentissage
1^{er} septembre 2010

Edition:

Office de l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré et de la formation professionnelle (OSP), Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Conception et rédaction:

Ursula Käser (OSP), Mario Battaglia (OSP), Rolf Marti (www.kommapr.ch)

Mise en page et production:

eigenart, Stefan Schær, Berne
www.eigenartlayout.ch

Calendrier du projet

Etapes	Date
Début de l'avant-projet: <ul style="list-style-type: none">élaboration des bases scientifiques et des bases cantonalescréation par les directions d'école de comités dédiés au projet	01.08.10
Début de la phase principale du projet: lancement à l'occasion de la journée de réflexion sur l'apprentissage autonome organisée par l'IWB de la PHBern en collaboration avec la HEP-BEJUNE. Discussion autour des résultats du rapport scientifique.	mars 11
Mise en œuvre d'unités d'enseignement d'apprentissage autonome dans diverses disciplines sur l'ensemble du canton (2 à 4 disciplines par gymnase)	01.08.12
Conclusions tirées des étapes précédentes du projet	31.01.14
Mise en œuvre d'unités d'enseignement d'apprentissage autonome dans diverses disciplines dans tous les gymnases	01.08.14
Décision sur la suite à donner	01.08.16

Organisation du projet

Comité de pilotage:

- Theo Ninck, chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle (direction)
- Mario Battaglia, chef de la Section des écoles moyennes
- Gunter Stephan, vice-recteur des enseignements, Université de Berne
- Jürg Schmid, président de la Commission cantonale de maturité
- Elisabeth Stuck, directrice de l'Institut Sekundarstufe II, PHBern
- Walter Herzog, professeur de psychopédagogie, Université de Berne
- Thomas Multerer, président de la Conférence des directions de gymnase
- Aldo Dalla Piazza, recteur du Gymnase Français de Bienne

Groupe de projet:

- Ursula Käser, Section des écoles moyennes (direction du projet)
- Michael Häberli, Commission gymnase-haute école
- Niklaus Streit, Commission gymnase-haute école
- 2 membres des directions d'école*
- 4 responsables du projet dans les gymnases*
- Rolf Gschwend, responsable du secondaire II, Institut für Weiterbildung, PHBern

Groupe d'échange d'expériences:

- groupe de projet
- responsables du projet dans les gymnases (12)*

* Ces personnes seront désignées par les gymnases.

Groupe de suivi 1:

- président e s des collèges cantonaux de discipline
- didacticien ne s de discipline

Groupe de suivi 2:

- Commission gymnase-haute école

Groupe de suivi 3:

- Conférence des directions de gymnase

Informations et liens

- La parution du présent bulletin s'accompagne de la mise en ligne de pages Internet consacrées au projet. Vous trouverez des informations ainsi que des documents à télécharger le concernant sous www.ers.be.ch/apprentissage-autonome.
- Plus d'informations sur les projets découlant du rapport sur les écoles moyennes sous www.ers.be.ch/colesmoyennes-projets